P-352

Au Grand Conseil du Canton de Genève
Au Conseil municipal de la Ville de Genève

PETITION

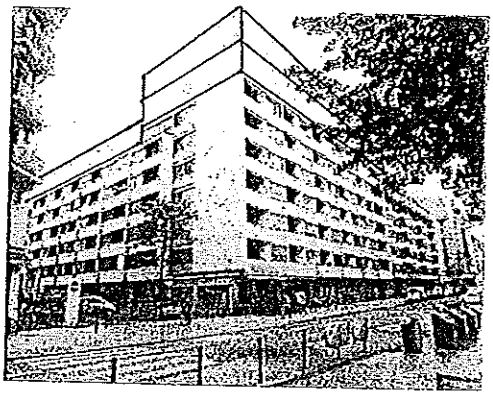

NON à la surélévation des immeubles situés au-dessus de la Migros Navigation

Un nouveau un projet de surélévation jusqu'à 2 étages a été déposé concernant les immeubles au 2 et 4 rue du Môle et au 41 rue des Pâquis. Cette surélévation concerne des immeubles construits autour d'une cour fermée occupée notamment par une agence de limousines et une carrosserie.

Les soussignés demandent aux autorités du Canton et de la Ville de Genève de refuser cette opération qui ne contribuera qu'à mettre sur le marché des appartements à loyers très chers, hors de portée de la plupart des genevois, et au complet mépris de :

- **la diminution de luminosité et d'ensoleillement des habitants donnant sur la cour et les immeubles voisins**
- **l'augmentation de la pollution dans la cour par le manque de renouvellement d'air**
- **la défiguration de l'ensemble la place de la Navigation**
- **la sur-densification d'un quartier déjà en manque d'espace libre et de verdure**

Cette réalisation va continuer d'appeler d'autres opérations sur les immeubles voisins qui pourront à leur tour être surélevés et péjorer la qualité de l'espace urbain.

Ceci pose également la question de la politique actuelle de surélévation et de densification qui continue d'être menée par les autorités, et la pénurie de logements ne doit pas être le prétexte à tout : dans le quartier des Pâquis, près de 80% des autorisations sont accordées avec des dérogations par rapport aux lois. Ceci n'est pas admissible ! Les Pâquis ne doivent pas être le terrain de jeux des promoteurs.

La pétition peut être signée par toutes personnes sans distinction d'âge et de nationalité

Genève, le 26 septembre 2015 A envoyer à : **SURVAP**, Association des habitants des Pâquis, 17 rue de Bâle, 1201 Genève

SURVAP
Association des habitants des Pâquis
p.a. Guy Valance
17, rue de Bâle
1201 Genève

Conseil municipal de la Ville de Genève
Palais Eynard
4, rue de la Croix-Rouge
1204 Genève

Genève, le 9 décembre 2015

Concerne : Dépôt de la pétition « NON à la surélévation des immeubles situés au-dessus de la Migros Navigation »

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

Par la présente, nous avons le plaisir de déposer la pétition « **NON à la surélévation des immeubles situés au-dessus de la Migros Navigation** » au Conseil municipal de la Ville de Genève, signée par 435 personnes. Nous la déposons également au Grand Conseil.

Notre association SURVAP a lancé cette pétition contre la surélévation des immeubles 2 et 4 rue du Môle et 41 rue des Pâquis suite à la demande d'autorisation de construire publiée dans la Feuille d'Avis Officielle. Elle est également appuyée par l'association des habitants de ces 3 immeubles.

Notre association était déjà intervenue contre ce projet de surélévation au moment de la demande d'autorisation préalable, de même que la Ville de Genève, mais malheureusement sans succès.

Nous refusons cette opération qui ne mettra que peu de nouveaux appartements sur le marché, bien trop chers pour la plupart des genevois. Cette surélévation amènera cependant des nuisances, tels que la diminution de luminosité et d'ensoleillement pour tous les habitants donnant sur la cour. De plus, nous considérons que ce projet défigurera l'ensemble de la place de la Navigation.

Nous luttons pour maintenir la qualité de vie des habitants de nos quartiers du centre-ville, déjà fortement confrontés à la pollution, au bruit, au trafic et au manque d'ensoleillement de leurs appartements.

Il ne s'agit pas de s'opposer par principe à toute surélévation, mais de prendre en considération que le quartier des Pâquis connaît déjà la plus grande densité de la Ville et est caractérisé par des rues étroites et des immeubles construits autour de cours, sans beaucoup d'espaces libres ni de végétation. Nous rappelons que de nombreuses surélévations ont déjà été réalisées, dont une grande partie sur dérogation. Pour les riverains, les nuisances sont ainsi nombreuses et ne peuvent

qu'augmenter avec ce type de développement. Avec cette pétition, nous demandons aux autorités de défendre la qualité de vie des habitants du Centre-Ville.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire de la pétition ainsi que 94 feuilles avec 435 signatures.

En vous remerciant d'avance de l'accueil que vous réserverez à cette pétition, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux, nos cordiales salutations.

Pour SURVAP :

Claude Witschard
022 731 80 11

Pierre Fuchs
022 732 33 71 / 077 469 14 57

info@survap.ch

Annexes mentionnés :

- Un exemplaire de la pétition
- 94 feuilles avec 435 signatures